

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol XXXIV, numéro 1

Hiver 2013 - 2014



**Maison située le long du chemin du Bout-de-L'Île
Sainte-Pétronille**
(Crédit photo : Douglas Martin)

MEILLEURS VŒUX POUR NOËL ET LE NOUVEL AN !



SOMMAIRE

Bulletin Patrimoine Île d'Orléans	2
Le coin du mécène & Abonnement cadeau	2
Groupe-conseil & Conseil d'administration	2
Billet	3
La Prairie dit Au revoir à son passé	4
Les artisans des métiers liés à l'architecture et au bâtiment	5
Restaurer l'âme d'une maison.	
Le sauvetage de la maison Pichet-Gosselin à St-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	6
Préserver l'histoire de nos maisons	7
Le 1700 La Poste	7
Québec éternelle. Promenade photographique dans l'âme d'un pays	7
Les prix 2013 de l'APMAQ	8
Compte rendu du congrès de l'APMAQ à Vaudreuil-Dorion	9
Visite de l'APMAQ à l'Île d'Orléans - 6 octobre 2013	10
Visite à Saint-Charles-de-Bellechasse	11
Visites du dimanche 2014. Calendrier	12
In memoriam Richard Maril	12
Julien Gagnon et le Moulin du Petit-Sault	12
Marie-Josée Lemaire-Caplette.	
Nos meilleurs vœux pour l'avenir	12
Mise en valeur de l'Îlot Saint-Pierre.	
Faubourg St-Laurent	12
Petites annonces	13-15
Appel de candidatures 2014	16

Bulletin f Patrimoine f Île d'Orléans

Groupe pour la recherche et la conservation de l'architecture et du paysage vernaculaire.

Volume 1, Numéro 2

Mai / Juin 2013



Requiem pour une vieille grange de l'Île
Photo : Arthur Plumpton

L'espace nous manque pour dire combien le Volume 1, No 2 de ce petit bulletin préparé par un amoureux du patrimoine de son coin de «pays» est inspirant. Il encourage à la vigilance et il donne des ailes. Vous avez le goût d'entreprendre des actions de sauvegarde dans notre milieu ? Vous cherchez des artisans pour restaurer votre maison ? En consultant la liste de spécialistes en restauration avec appréciations qui figurent dans les dernières pages de la petite publication, vous en trouverez. Vous verrez aussi qu'Arthur Plumpton et ses copains de l'Île sont, eux aussi, d'ardents défenseurs du patrimoine. Consulter le BULLETIN en ligne : <http://www.actionpatrimoine.ca/cmsq/documents/BulletinPatrimoineIOVol1numero2.pdf> Contacter monsieur Plumpton : aplumpton@sympatico.ca

LE COIN DU MÉCÈNE

Don à l'APMAQ et reçu pour fins fiscales
Il reste peu de temps en 2013 pour faire un don à l'APMAQ et obtenir un reçu de Revenu Québec. Nous vous rappelons que, cette année, pour la première fois, Revenu Québec a accordé à l'APMAQ la possibilité d'émettre des reçus pour fins d'impôt. Toute contribution, si minime soit-elle, servira à améliorer les programmes de sensibilisation, de protection, d'éducation et de mise en valeur du patrimoine résidentiel. Dorénavant, prenez l'habitude de penser à l'APMAQ lorsque vous faites votre liste de bienfaisance ! Pour vous assurer que votre don s'inscrit dans l'année courante, veuillez nous le faire parvenir le plus tôt possible.
APMAQ 2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

ABONNEMENT CADEAU

Avez-vous songé à la possibilité d'offrir un abonnement à La Lucarne comme cadeau des fêtes ? C'est simple, vous n'avez qu'à nous faire parvenir votre paiement et les coordonnées de l'heureux destinataire. L'APMAQ lui adressera une lettre d'accueil et de bons vœux en votre nom.

Information : Tél. : 514. 528-8444 @ : apmaq@globetrotter.net



GROUPE-CONSEIL

Les membres de l'APMAQ sont invités à faire appel aux services d'un Groupe-conseil qui a été mis sur pied à leur intention.

Vous avez des projets de restauration ?
Vous vous posez des questions sur les matériaux, leur coût ou leur efficacité ?

Une aide gratuite peut vous être apportée par des personnes d'expérience. N'hésitez pas à appeler.

Tél. (514) 528-8444

Courriel : apmaq@globetrotter.net

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Louis Patenaude, président
Claudiel Saint-Pierre, vice-président
Claire Pageau, trésorière
Monique Marceau, secrétaire
Marie-Lise Brunel, registraire
Andrée Gendreau, conseillère
Monique Lamothe, conseillère

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Chantal Beauregard, Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborations
France Girard, Isabelle Paradis, Thérèse Romer, Monique Frenette, Solange Frenette.

Crédits photos
Chantal Beauregard, Marie-Lise Brunel, Romain Francès, Vincent Madore, Douglas Martin, Arthur Plumpton.

Infographie: Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée à chaque trimestre depuis 1982, *La Lucarne* se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

BILLET



D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

Louis Patenaude, président de l'APMAQ

Si l'année écoulée a été fort occupée, celle qui s'annonce ne lui cèdera en rien à cet égard. Notre projet de plan stratégique dont les débuts remontent à 2010 a beaucoup progressé au cours des derniers mois. Rappelons qu'il ne s'agit pas là d'un dossier fermé mais plutôt d'un processus évolutif auquel tous les membres sont invités à participer. L'objectif de gestion préventive qu'on y trouve et qui consiste à situer notre action dans un avenir plus lointain permettant ainsi une meilleure préparation de nos actions, a déjà connu un commencement de mise en oeuvre. Nous pouvons d'ores et déjà confirmer que le congrès de 2014 aura lieu à Shawinigan. Les démarches sont entreprises à cet effet. Vu les origines et l'histoire des lieux, l'accent sera mis tout naturellement sur les liens entre patrimoine industriel et patrimoine résidentiel.

Quant aux visites de l'été 2014, leur préparation est en bonne voie. Vous en trouverez la liste en page 12. De nouvelles modalités d'inscription et de paiement ont été mises au point. On prendra connaissance des détails dans les textes de la page 12.

Les quatre secteurs d'intervention identifiés dans le projet de plan stratégique, soit Éducation, Sensibilisation, Réseau-tage et Influence, structureront notre action. Chacun de ces secteurs a été confié à un membre du Conseil d'administration qui s'emploiera à le développer en proposant des activités qui trouveront place dans les futurs plans d'action. L'aide des membres serait bienvenue.

Comme on le sait, l'APMAQ a obtenu du Québec, l'an dernier, la possibilité d'émettre des reçus pour fins fiscales. L'étape suivante, on le comprendra, consiste à obtenir le même privilège de la part du gouvernement fédéral. Cette démarche exige cependant que nous procédions à une révision de nos lettres patentes. Au moment où l'on prendra connaissance de cet article, les membres auront été probablement consultés à ce propos. La possibilité de recevoir une compensation fiscale de la part des deux paliers de gouvernement par suite d'un don ouvrira à l'APMAQ des perspectives de financement prometteuses. Ce dossier revêt un caractère prioritaire.

Le dossier des assurances, dont il a été amplement question dans le billet de La Lucarne de l'été 2013, va bon train. Cela nous a été confirmé par le représentant de Dale, Parizeau, Morris et Mackenzie (DPMM), Serge Meloche, au cours du congrès de septembre dernier. Bien que nous ne soyons pas encore en mesure d'annoncer l'existence d'une police spécifique aux maisons anciennes, nous devons nous préparer à cette éventualité. Nous reverrons, pour cela, nos techniques de gestion informatisée, ce qui ne manquera pas de moderniser considérablement l'ensemble de nos façons de faire.

Nous avons entrepris, au cours des derniers mois, une réflexion sur les prix décernés par l'APMAQ. Plusieurs questions se posaient quant à leur fréquence, leurs critères d'admissibilité, la composition du jury et d'autres aspects. Le Conseil d'administration a fait appel à certains membres de l'APMAQ pour se pencher sur ces questions. Il en est résulté quelques modifications au règlement des prix lesquelles ont été approuvées par l'Assemblée générale de septembre dernier. Désormais, le jury sera composé non plus de trois mais de cinq membres dont trois devront être membres de l'APMAQ. Au moins un des membres devra posséder «une compétence reconnue en architecture, en histoire de l'art ou dans une discipline connexe». Cette dernière clause a toujours été appliquée mais elle se trouve maintenant officialisée. On a aussi émis le voeu que le 30^e anniversaire du prix Robert-Lionel-Séguin soit souligné en 2014. D'autres changements touchant la procédure seront mis en oeuvre.

Comme on le voit, il y a beaucoup de pain sur la planche de l'APMAQ mais je ne veux pas clore ce billet sans dire notre grande satisfaction en ce qui touche le congrès tenu à Vaudreuil en septembre dernier. Le cadre enchanteur de la belle Maison Trestler y a été sans doute pour beaucoup. Je tiens à remercier toutes les personnes membres et non membres pour leur collaboration et leur présence... et puisque Noël et le Nouvel An approchent, j'offre à tous et à toutes les meilleurs voeux de l'APMAQ pour 2014.

La Prairie dit Au Revoir à son passé (suite)

Michel Gauthier

Dans le numéro du printemps 2013, nous avons rapporté la triste histoire de la démolition de la maison Ste-Marie en nous interrogeant sur le fait qu'avec la nouvelle Loi sur le patrimoine, on continue de démolir notre passé tout comme avant et même plus rapidement qu'avant.

Ce qu'on a appris sur la sauvegarde du patrimoine bâti

Nos recherches auprès des diverses instances montrent que le Ministère de la culture (MCCCF) s'est de facto déchargé de sa responsabilité vers les municipalités régionales de comté (MRC) pour établir des inventaires du patrimoine et vers les municipalités pour mettre en place d'éventuelles réglementations en vue de protéger ce qui aurait une valeur patrimoniale. Le MCCQ ne gardant ses pouvoirs de classement que pour des monuments exceptionnels dits d'intérêt national.

Le cas de La Prairie

Dans le cas qui nous a intéressé récemment, la MRC du Roussillon a commencé un inventaire, il y a plus de 4 ans qui n'est toujours pas terminé. Certaines municipalités tardent à agir. Après cet inventaire, la MRC prévoit mettre en place un «comité» qui décidera des suites à donner. À noter que l'inventaire pour La Prairie a été l'un des premiers terminés. Cet inventaire accordait à la maison Ste-Marie le statut d'immeuble patrimonial de grande valeur. Malgré cela, il a fallu une simple demande de démolition alléguant une étude d'ingénierie pour obtenir de la municipalité un permis de démolition. Interrogée lors d'une réunion du conseil municipal, la mairesse a déclaré ne jamais avoir été saisie de la demande et regretter la démolition de la maison située à quelques centaines de mètres de sa résidence. La consultation de l'étude, obtenue en vertu de la loi sur l'accès à l'information, mentionne que des travaux de restauration étaient nécessaires et justifiés pour une maison de 300 ans, mais ne concluait en aucun cas, au besoin de démolir le bâtiment comme solution. Il y a lieu de s'interroger sur le comportement de la Ville qui, d'une part ne pouvait pas ignorer la valeur du bâtiment mentionné dans l'inventaire effectué et qui d'autre part, malgré tout, n'est pas intervenue pour empêcher ou tout au moins retarder la démolition du bâtiment. Ce comportement inexplicable contraste avec un autre cas de demande de démolition d'une seconde maison patrimoniale située à 800 mètres de la maison Ste-Marie mais dans la municipalité voisine de Candiac.

Candiac, autre ville, autre comportement

À Candiac, un promoteur a demandé un permis de démolition pour la maison Pagé sise au 32, boulevard Marie-Victorin, une des dernières du XVIII^e siècle également située en bordure du bassin de La Prairie en face de Montréal. Très rapidement, la municipalité de Candiac a refusé l'émission d'un permis et commandé une étude pour évaluer son intérêt patrimonial. Le rapport très bien documenté de la firme Lafontaine et Soucy a été déposé en août dernier et conclut à «une très grande valeur patrimoniale». La partie n'est pas gagnée pour autant. Il faudra voir si Candiac pourra sauver le bâtiment, qui est par ailleurs cité, et résister aux promoteurs et aussi, si le MCCQ interviendra pour supporter les démarches de la Ville, au besoin, en classant l'édifice.

Quoi faire pour éviter la disparition de ce qu'il reste de patrimoine pour les générations futures?

Le Ministère a l'expertise et les moyens légaux de sauver ce qu'il reste de notre patrimoine mais il s'est déchargé de sa responsabilité sur les municipalités. Dans la MRC Roussillon, le résultat a été l'annonce d'inventaires toujours incomplets après plus de 4 ans mais qui ont mis la puce à l'oreille des spéculateurs sur d'éventuelles contraintes destinées à protéger des bâtiments jugés d'intérêt public.

À La Prairie, le désastre de la maison Ste-Marie est particulièrement révélateur du manque d'expertise et de volonté d'agir préférant attendre les conclusions d'éventuels comités au niveau des MRC. À Candiac, la Ville, à ce jour, a mieux réagi en bloquant la demande le temps d'étudier le dossier de la maison Pagé.

À mon avis, dans l'immédiat, le Ministère de la culture et des communications du Québec doit intervenir chaque fois que nécessaire et, d'ici à ce que les MRC et villes se dotent de réels moyens de protéger l'héritage collectif contre les intérêts des promoteurs et des individus souvent mal informés, il faudra que l'acquisition d'un bâtiment patrimonial devienne un cadeau empoisonné pour ces derniers au lieu d'une bonne affaire! Après quelques

exemples, un équilibre se dégagera. À terme, les villes doivent se doter de mécanismes légaux pour protéger ce qui est d'intérêt collectif tout en accompagnant ces mécanismes d'incitatifs à la préservation. Des prix à la restauration, des reconnaissances publiques et une bonne documentation sur l'histoire des bâtiments changeraient la perception du public et des propriétaires de bâtiments anciens.

Les Sociétés d'histoire devraient être mandatées par les villes pour fournir aux propriétaires une documentation sur leurs maisons.



Maison Pagé

Sur le plan pratique, pourquoi ne pas compenser les contraintes imposées au nom de l'intérêt collectif par des incitatifs fiscaux du genre réduction de quelques pourcentages des évaluations pour les maisons patrimoniales ou, tout au moins, un crédit pour des travaux de restauration autorisés. Cela justifierait les contraintes liées à la préservation des biens d'intérêt public. Ces mesures feraient comprendre aux propriétaires de biens patrimoniaux la valeur de ce qu'ils ont entre les mains. Ainsi les villes et les générations qui suivent garderont des éléments de leur histoire et pourront les mettre en valeur.

◇ Michel Gauthier est membre de l'APMAQ et propriétaire d'une maison ancienne dans le vieux-La Prairie ainsi que de la maison Picard sise au bout de la Pointe d'Argenty à l'île d'Orléans.

L'APMAQ a fait parvenir au maire de Candiac, Normand Dyotte, une lettre d'appui à la sauvegarde de cette maison. Nous remercions Michel Gauthier de nous avoir alertés sur la situation de la maison Pagé.

Les artisans des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment au Salon des métiers d'art de Montréal

France Girard



Reproduction des colonnes, rampes et ornements architecturaux.
Réalisation: Eau fil des saisons menuiserie.
Crédit photo Vincent Madore

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) s'est donné comme objectif d'identifier et de regrouper les artistes et artisans des métiers d'art intervenant en architecture et bâtiment : menuisiers d'art, ébénistes, tailleurs de pierre, charpentiers traditionnels, artistes verriers, vitraillistes, ferronniers d'art, plâtriers traditionnels, sculpteurs, etc. Ces artisans, essentiels à la restauration d'éléments sur les maisons ancestrales et en création contemporaine, possèdent un savoir-faire très recherché tant par les propriétaires de maisons anciennes que par les professionnels du secteur. Nous vous présentons donc la petite histoire d'une grande démarche de reconnaissance.

Le Conseil des métiers d'art est l'association des artistes et artisans professionnels en métiers d'art du Québec. Sa mission est de regrouper, représenter et soutenir la pratique des artisans en métiers d'art du Québec. À la base des métiers d'art, il y a la matière : le bois, le métal, la pierre, le verre, etc. Les artistes et artisans en métiers d'art maîtrisent les techniques de la transformation de la matière pour en faire des produits, des objets, des œuvres, des ouvrages, des créations, des reproductions. Dans le domaine des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment, les artistes et artisans réalisent également des reconstitutions, des restaurations et des réhabilitations d'objets, d'œuvres ou d'ouvrages.

Dans le but de créer un réseau de professionnels reconnus tant en création que dans les métiers traditionnels, le CMAQ a identifié plus de 500 artistes, artisans et entreprises qui œuvrent de façon plus ou moins importante dans ce secteur d'intervention. Depuis l'automne 2012, le Conseil des métiers d'art a mis en œuvre les différentes étapes pour permettre la reconnaissance professionnelle des artisans du secteur des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

Tous les artistes, artisans et entreprises identifiés ont été invités à faire évaluer leur production afin qu'elle soit « reconnue métiers d'art ». Pour ce faire, l'artisan doit présenter un dossier détaillé de sa production constitué, entre autres, de photos

numériques démontrant les différentes étapes de réalisation de sa production liée à l'architecture et au bâtiment. Les dossiers sont ensuite soumis à un jury d'experts en métiers d'art qui évalue si la production correspond à la définition d'une production métiers d'art et répond aux normes et standards pour chaque famille de matériau. Une évaluation positive constitue une reconnaissance des pairs et permet d'être reconnu artisan professionnel selon la Loi sur le statut professionnel de l'artiste (S.32.01). À ce jour, plus de 80 artistes, artisans et ateliers œuvrant dans le secteur de l'architecture et du bâtiment ont présenté une demande d'évaluation. De ce nombre, cinquante ont été reconnus et s'ajoutent aux artistes du secteur déjà membres du CMAQ. Ces artistes et artisans seront inscrits à la première édition du Répertoire des artistes et artisans professionnels en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment. Ce répertoire sera mis à jour régulièrement puisqu'à chaque année, six sessions d'évaluation de production sont prévues.



Grille de foyer double vantaux forgée.
Techniques d'assemblage traditionnelles. Réalisation:
La Forge d'Ilmarinen ferronnerie d'art.
Crédit photo Romain Francès

Pour marquer le début de cette réelle reconnaissance et pour la première fois, le Salon des métiers d'art de Montréal 2013 tiendra un Pavillon Architecture et bâtiment. Vous découvrirez dans ce pavillon les productions de quelques artisans des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment, l'information concernant ce secteur d'activités et des démonstrations. Vous êtes donc conviés à découvrir leurs réalisations et rencontrer ces artistes et artisans au Pavillon Architecture et bâtiment du prochain Salon des métiers d'art de Montréal. C'est une invitation à ne pas manquer du 6 au 22 décembre prochain!

Pour en savoir plus, visiter le site internet du CMAQ metiersdart.ca ou communiquer avec France Girard au france.girard@metiersdart.ca

Les lecteurs pourront également se renseigner sur la démarche de reconnaissance des artisans en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment et venir les découvrir au prochain Salon des métiers d'art de Montréal.

◇ France Girard est ébéniste et chargée de projet pour les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

RESTAURER L'ÂME D'UNE MAISON

Le sauvetage de la maison Pichet-Gosselin à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans

Texte et photos: Isabelle Paradis

Nous avons longtemps rêvé de vivre dans une maison ancienne et c'est en 2001, lors de l'acquisition de notre maison, que le rêve se transforma en projet de vie. Un travail colossal nous attendait puisque cette ancienne maison de ferme du début du 19^e siècle n'avait jamais été restaurée. En effet, durant 40 ans, elle a été protégée de la modernisation ayant été utilisée comme chalet et entretenue au minimum. Ce peu d'entretien eut pour conséquence de laisser la maison dans un état de dégradation important.

Lorsque nous avons emménagé, mille questions nous ont incités à entreprendre des recherches sur l'histoire de la construction de cette maison typique de l'architecture rurale. Nous avons découvert qu'elle avait été construite sur les fondations d'une maison beaucoup plus ancienne de 1680. Cette première maison fut détruite en 1759 et ce sont des traces de cendre et un fragment de bombe (un boulet explosif!) trouvés dans la fondation qui ont confirmé cette hypothèse. La maison actuelle en pièce sur pièce fut construite au début du 19^e siècle par la famille Pichet sur l'emplacement des anciennes fondations. Cette famille habita la maison jusqu'au début du 20^e siècle, puis ce fut la famille Gosselin qui en pris possession jusqu'en septembre 2001.

Avant de nous lancer dans les travaux, nous avons scruté à la loupe et au microscope les traces d'histoire qui se trouvaient dans les planches, la quincaillerie, les couches de peinture, les papiers peints, etc. Ces petits détails insignifiants pour plusieurs nous ont révélé bien des informations sur la construction et les modifications que la maison avait subies. Nous avons également visité plusieurs maisons restaurées, de l'île d'Orléans et d'ailleurs, pour voir les effets du temps sur les pratiques (bonnes et moins bonnes) de restauration.

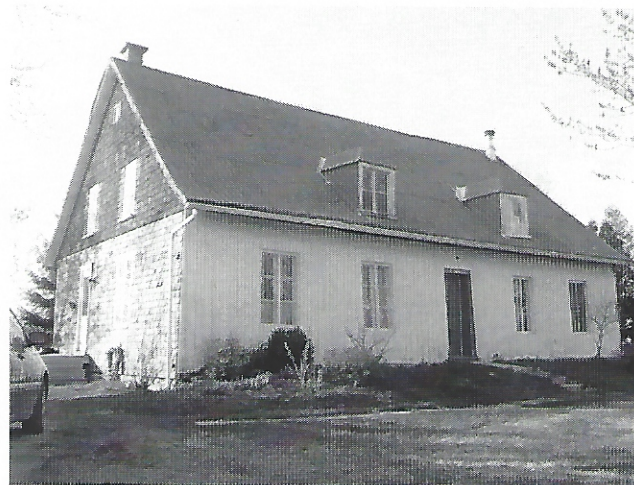
Les travaux ont débuté par la maçonnerie des fondations qui menaçaient de s'effondrer à plusieurs endroits. L'urgence de la situation nous imposait de stabiliser la base avant toute chose. Par la suite, étant donné que toutes les lucarnes fuyaient et que l'isolation du toit était inexistante, la réfection de la toiture et son isolation par l'extérieur fut le second grand chantier. Le choix de la tôle à la canadienne en Galvalum® plutôt que le bardeau de cèdre est le résultat d'une longue réflexion sur la durabilité qu'il est difficile de résumer dans ce court texte... Ces travaux furent entrecoupés par la réfection complète de la plomberie, de l'électricité, de la cuisine, de la salle de bain, du remplacement de nombreuses poutres du pièce sur pièce, de plusieurs fenêtres, du recouvrement extérieur en déclin de bois et bardeaux de cèdre, des portes, des moulures et j'en passe...

Une partie de ces travaux a été réalisée avec l'aide d'artisans spécialisés en restauration, tels que des maçons, un entrepreneur (pour la toiture) et un couvreur. Mais je dois souligner que c'est Pierre Laforest, mon conjoint, qui a réalisé et supervisé la plupart des travaux durant toutes ces années. Un peu manuel au départ et avec une expérience de travail sur d'autres bâtiments anciens, il a fait de la menuiserie traditionnelle un second métier qui, après douze ans, n'a plus beaucoup de secret pour lui.

Ce grand chantier à petit budget qui n'est toujours pas terminé, n'est pas une restauration de puriste. Il s'agit plutôt d'une restauration qui s'adapte aux besoins fonctionnels modernes d'une jeune famille du 21^e siècle. On peut dire que cette restauration a pris parfois les allures d'un sauvetage afin de préserver une maison qui avait perdu son âme et qui attendait des propriétaires un peu fous pour lui redonner son authenticité.

1. Cette restauration n'aurait pas été possible sans le Programme d'aide à la restauration des biens patrimoniaux du ministère de la Culture et des Communications.

◇ Isabelle Paradis est architecte. Avec son mari, Pierre Laforest, elle est propriétaire de la Maison Pichet-Gosselin. Le couple s'est vu décerner le Prix Thérèse-Romer lors du congrès de 2013.



QUÉBEC ÉTERNELLE PROMENADE PHOTOGRAPHIQUE DANS L'ÂME D'UN PAYS



*Michel Lessard, Les Éditions
de l'Homme, 2013*

On parle du chef-d'œuvre de Michel Lessard. On dit qu'il s'agit sans doute d'un ouvrage majeur portant sur Québec.

L'auteur déclare lui-même : « Ce n'est pas un livre qu'on fait à trente ans, mais à 70 ans ».

Objet d'art et document de première importance, le volume de 500 pages offre ce qu'il y a de plus précieux : « Un voyage photographique tout en lumière

et en trois dimensions de la ville de Québec au XIXe siècle. » (Richard Boisvert, Le Soleil du 27 octobre 2013)
Un pur ravissement. Un super cadeau à offrir à l'occasion des Fêtes.

Chantale Beauregard

Le 1700 LA POSTE

Bel exemple de conversion d'un immeuble ancien

Le 1700 rue Notre-Dame Est à Montréal, construit en 1913 par l'architecte David Jerome Spence, a abrité un bureau de poste jusqu'en 1980, date à laquelle le gouvernement fédéral l'a mis en vente.

Après être passé entre les mains de plusieurs propriétaires, il a été acquis par Isabelle de Mévius qui en a fait un espace dédié à l'art et au dialogue entre les diverses disciplines artistiques et intellectuelles. L'immeuble a subi des travaux de restauration majeurs sous la direction de l'architecte Luc Laporte.

Cent ans après sa construction, il est de nouveau ouvert au public. Il s'agit d'un exemple magnifique de sauvegarde d'un immeuble ancien grâce à la nouvelle fonction qu'on lui a attribuée.

L'APMAQ félicite toutes les personnes qui ont contribué à cette belle réalisation.

PRÉSERVER L'HISTOIRE DE NOS MAISONS

Thérèse Romer

Félicitations à Isabelle Paradis et Pierre Laforest pour l'impressionnante oeuvre de restauration de leur maison à l'Île d'Orléans. Je voudrais y ajouter une médaille — une médaille de mérite — pour en avoir fait le récit dans un fort beau livre.

Rédigé avec doigté et professionnalisme, abondamment illustré d'excellentes photos, le livre relate l'histoire de la maison qu'Isabelle et Pierre trouvent et achètent en 2001. Suivent les détails de l'énorme travail qu'ils entreprennent par étapes jusqu'à son aménagement ... à temps pour la naissance de la petite Garance en 2010. Dénommé tome 1, ce premier volume attend toujours sa suite. La verrons-nous bientôt ?

Les merveilles électroniques d'aujourd'hui permettent de bien documenter des réalisations de sauvegarde telles que celle-ci. Mais on tient trop peu compte de la durée limitée des divers enregistrements faits par nos appareils photo numériques et nos ordinateurs. Les supports des technologies de l'information se succèdent à une allure folle - et c'est en fin de compte le support papier : un beau livre tel que celui-ci - qui saura le mieux résister à l'épreuve du temps. Ainsi Garance, même devenue adulte, pourra avec ses pairs tirer une légitime fierté du travail remarquable accompli par ses parents. Et apprécier, grâce au livre, la qualité du patrimoine qu'ils lèguent à l'avenir.

Nous aussi, nous pouvons cliquer sur le site blurb.fr pour visionner sur notre ordinateur les 58 pages de ce très joli livre auto publié. On clique sur l'onglet «bookstore» du site, pour y rechercher le nom de l'auteure, Isabelle Paradis. On peut aussi y commander un exemplaire non-virtuel du livre : la poste le livrera en moins de dix jours.

Auriez-vous le goût de vous essayer vous-même à conter l'histoire de votre belle maison ancienne ? Téléchargez, sur blurb.fr, la version française de l'excellent logiciel «booksmart» de Blurb, l'entreprise multinationale qui offre aujourd'hui un des meilleurs services d'auto édition. Le même logiciel en version anglaise se télécharge sur blurb.ca. Et voilà, on se lance dans l'édition... grâce aux nombreux exemples de livres offerts par des auteurs et créateurs aussi inspirants qu'Isabelle et Pierre.

◇Thérèse Romer a joué un rôle déterminant dans la vie de l'APMAQ puisqu'elle est à l'origine de sa fondation, en 1980. La Lucarne lui doit également sa création ainsi que le Prix Robert-Lionel-Séguin (1984). C'est en son honneur enfin que le Prix Thérèse-Romer a été nommé en 2005.

Les PRIX 2013

L'APMAQ honore chaque année des personnes s'étant illustrées dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti et de son environnement. Lors de son congrès tenu à Vaudreuil-Dorion les 20, 21 et 22 septembre dernier, l'APMAQ a remis son prix Robert-Lionel-Séguin, visant à souligner l'ensemble de leurs carrières, à Josette Michaud et Pierre Beaupré et son prix Thérèse-Romer, à Isabelle Paradis et Pierre Laforest.



Louis Patenaude (Président de l'APMAQ), Josette Michaud (Lauréate 2013), Huguette Servant-Séguin (épouse de Robert-Lionel-Séguin) et Pierre Beaupré (lauréat 2013). Crédit : Chantal Beaugard

Les lauréats du prix Thérèse-Romer, Isabelle Paradis et Pierre Laforest ont fait l'acquisition en septembre 2001 de la Pichet Gosselin située à Saint-Pierre-de-Île-d'Orléans. Cette ancienne maison de ferme a été construite sur les fondations d'une maison beaucoup plus ancienne qui daterait de 1680. Les lauréats ont pris en main une maison qui, sans leur intervention, serait disparue et ont effectué des travaux majeurs en respectant le cachet d'antan.



Isabelle Paradis (Lauréat 2013), Anne Carrier (membre du jury 2013), Louis Patenaude. Crédit : Chantal Beaura

REMERCIEMENTS

La fondation Maisons anciennes du Québec contribue financièrement à la cérémonie de remise du prix Robert-Lionel-Séguin depuis 2005. L'APMAQ tient à l'en remercier pour sa générosité.

Corrigendum

L'article de Serge Viau intitulé «L'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec» publié dans *La Lucarne* de l'été 2013 s'accompagnait de quelques illustrations dont une photo du pavillon d'Aiguillon démoli en 1954 pour faire place à la tour. Cette photo a été malencontreusement amputée au cours du processus de mise en page. La voici dans son intégralité. Nous prions l'auteur et les lecteurs d'accepter les excuses de l'équipe de La rédaction.





Maison Tresler

(Photo : Marie-Lise Brunel)

Le congrès 2013 s'est tenu dans le site enchanteur de la Maison Tresler située sur les bords du lac des Deux-Montagnes au 85, chemin de la Commune à Vaudreuil-Dorion. Rappelons que vers 1776, Joseph Tresler, venu d'Allemagne comme mercenaire, s'installe en tant que marchand général sur le bord du lac des Deux-Montagnes. L'emplacement est idéal à la fois pour le commerce des fourrures et la vente de différents biens de consommation. La partie la plus ancienne de la maison, le corps central, date de 1798. L'ajout de 1805 est situé dans l'aile ouest tandis que celui du magasin général, qui se trouve dans l'aile est (la voûte), date de 1806.

recherche du Canada en patrimoine urbain ayant pour but la réalisation d'un projet de connaissance et de valorisation du patrimoine bâti et paysager de Vaudreuil-Dorion. Eut lieu par la suite la conférence sur l'histoire de Vaudreuil prononcée par Jean-Luc Brazeau du Centre d'histoire La Presqu'île. Le samedi matin, après une visite de la maison Tresler, on assista à la conférence de Jérôme Hardy portant sur la désignation de paysages culturels patrimoniaux que prévoit la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel. Puis, Serge Meloche, représentant de Dale, Parizeau, Morris et Mackenzie (DPMM) a fait le point sur le projet de police d'assurance spécifique aux maisons anciennes.



La maison Joachin Genus (1796) restaurée en 1970 par le couple Michaud-Beaupré, gagnants du Prix Robert-Lionel-Séguin 2013

Photo : Chantal Beauregard

Le vendredi soir 20 septembre, Marcel Crépeau, en sa qualité d'hôte de la soirée, a souhaité la bienvenue aux congressistes. Enfin, nous avons assisté à la remise du prix Robert-Lionel-Séguin suivie d'un exposé par les deux lauréats, Josette Michaud et Pierre Beaupré, exposé qui témoigne d'une intense vie de participation d'un couple d'architectes à la restauration de maisons anciennes. L'APMAQ remercie la ville de Vaudreuil-Dorion pour sa collaboration et sa contribution financière à cette soirée. Soulignons que la Ville est partie à une entente avec le Musée de Vaudreuil-Soulanges et la Chaire de

Conférence très appréciée qui suscita de nombreuses questions.

Après quelques visites de maisons dans l'après-midi, dont celle de Lionel Groulx, on assista à la remise du prix Thérèse-Romer. Les deux lauréats Isabelle Paradis et Pierre Laforêt habitent Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. On doit à madame Paradis la magnifique présentation des travaux de restauration effectués sur leur maison.

La conférence gourmande d'Yves Desloges auteur de À table en Nouvelle-France : alimentation populaire, gastro-

Compte rendu du congrès de l'APMAQ Vaudreuil – Dorion

Marie-Lise Brunel



Maison où vécut l'historien Lionel Groulx (1778-1967)

Photo : Chantal Beauregard

nomie et traditions alimentaires dans la vallée laurentienne avant l'avènement des restaurants (2009) fut suivie d'un souper d'époque de la Nouvelle-France à la Maison Tresler. L'encan qui a suivi, comme d'habitude, fut réalisé au profit de l'APMAQ. Animé de façon hilarante par Claire Pageau et Chloé Guillaume, cet encan fut un franc succès!

Le dimanche, 22 septembre, se sont tenues l'Assemblée générale de la Fondation maisons anciennes du Québec ainsi que l'Assemblée générale de l'APMAQ, suivies de la visite de l'église animée par Claudel Saint-Pierre. Puis, une visite du noyau du village, Vieux Couvent) et du Palais de Justice et ensuite la visite de la Maison Félix Leclerc (pas encore restaurée) a permis aux membres de l'APMAQ d'offrir des dons pour la restauration de cette maison.

◇ Marie-Lise Brunel est professeure retraitée de l'UQAM et membre du CA de l'APMAQ.



Maison de Félix Leclerc

Credit photo: Chantal Beauregard

Visite de l'APMAQ à l'Île d'Orléans – 6 octobre 2013

L'Île de la fierté partagée¹

Agathe Lafortune

Les visites de l'APMAQ à l'île d'Orléans sont inoubliables. On y accourt et on en parle longtemps après. C'est au congrès de 1995 tenu à l'Île que mon mari et moi avons connu l'APMAQ et nous y sommes restés attachés très serrés par la suite. En 2013, la visite mise au programme des activités estivales a dû avoir lieu en deux temps tellement les inscriptions étaient nombreuses. C'est à la visite du 6 octobre que j'ai pu assister.

À l'instar de l'Île d'Orléans qui se tient au milieu du fleuve Saint-Laurent, les vieilles maisons de l'Île montent la garde. Comme des «maisons-mères», elles occupent le territoire depuis des lunes. Celles d'Arthur Plumpton et de Nicole Simard, de Michel Gauthier, de Claire Pageau et d'autres amants du patrimoine bâti, elles sont là ces maisons qui racontent l'histoire du pays naissant avec leurs influences françaises, leur génie et leurs charmes d'antan.

La maison Gagnon-Plumpton (1697) est tout près du chemin. Elle barre la route presque. On la reconnaît tout de suite à ses fenêtres à 24 carreaux peintes en rouge et ocre. On l'a vue en page couverture d'un livre qu'Yves Laframboise² a consacré à l'architecture rurale d'ici. Elle nous accueille en l'absence de ses maîtres et nous ouvre toutes grandes les portes de son histoire, ses dépendances, la garniture gris-bleu de la plate-bande au pied du mur nord-est qui est recouvert de bardeaux. Nous sommes dans la paroisse de Sainte-Famille, la première paroisse de l'Île d'Orléans (1661).

Les visiteurs se hâtent pour arriver à la Pointe d'Argentenay à Saint-François. Un domaine vaste, comme une plaine en pente, nous attire vers la maison de pierre posée entre ciel et terre au-dessus du fleuve.³ Andrée Bossé, guide de la visite, est déjà à l'œuvre quand nous arrivons. Elle raconte l'histoire de la maison Picard depuis ses origines en 1725 jusqu'à sa récente acquisition (2012), clés en main, par Michel Gauthier. Avant de quitter les lieux, Andrée n'oublie pas de prendre avec elle un petit coffre en bois, peint en vert, de la collection familiale. Le coffre a servi de bureau portatif au notaire Antoine Adhémar⁴ (1639-1717).

On contourne ensuite la pointe est de l'Île pour plonger dans le fleuve côté sud et arriver à Saint-Jean, puis à Saint-Laurent avant de repérer l'allée qui mène à la St-Mary's Chapel, secret bien gardé de Sainte-Pétronille. L'historien Robert Martel nous y attend. Après avoir fait de la lumière dans la chapelle, il nous invite à prendre place, puis à l'écouter tout en admirant la charpente de bois du bâtiment et les planches disposées en chevron entre les montants des murs. On hume la fraîcheur des lieux si proches encore de la nature. Ici et là, des plaques commémoratives parlent des personnages de la communauté anglicane de l'Île.

Comme on apprécie les glaces et le chocolat, on s'arrête à la Chocolaterie du coin. On ne s'attarde pas trop, car Claire Pageau, trésorière de l'APMAQ, nous attend dans sa maison du chemin du Bout-de-l'Île qui fut celle des seigneurs Gourdeau (XVIIe s.). De la fenêtre de sa grande salle, on peut apercevoir la ville de Québec, le cap Diamant et le château Frontenac. La visite se termine ici, chez elle.

Claire déborde de générosité et d'ambition pour notre belle association, appelée à perdurer et à grandir afin de poursuivre sa mission qui consiste éminemment à sauvegarder et à mettre en valeur un patrimoine bâti domiciliaire unique au monde, celui du Québec, dont les maisons de l'Île d'Orléans sont les plus beaux fleurons.

1.- Référence à l'intitulé d'un dépliant publié en 2005, Le Prix de l'Île. La fierté orléanaise. Créé en 1991, le Prix de l'Île veut rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver et à mettre en valeur cet arrondissement historique unique au Québec.

2.- Belles maisons québécoises, Les éditions de l'Homme, 2007.

3.- Maison Picard, La Lucarne, print. 2013, photo de la page couverture, pages 2 et 9.

4.- Antoine Adhémar (1639-1714) aurait été le propriétaire du coffre dont le style et la facture (en noyer tendre) correspondent à une origine québécoise de la deuxième moitié du 17^{ème} siècle selon les experts du Centre de conservation des musées nationaux. Il a été trouvé dans les années 50 chez des descendants du notaire. (Source : Andrée Bossé) Au début de la colonie, les premiers notaires se promenaient de village en village pour rédiger les documents légaux et inventorier les biens après décès.

◇ Agathe Lafortune est historienne et médiéviste.

Membre de l'APMAQ à titre «d'amie des maisons anciennes», elle a été secrétaire du CA de 1998 à 2007.

Visite à Saint-Charles-de-Bellechasse

Monique Frenette et Solange Frenette

Le 18 août dernier, une centaine de personnes de l'APMAQ ont eu le plaisir de visiter entre autres, la maison des Frenette et la chapelle de l'Assomption, situées toutes deux dans la belle région de Bellechasse.



La maison Frenette au cœur du village
Crédit photo : Chantal Beaugard

La maison Frenette

En 1886, Louis Hospice Ruel vend un terrain à Joseph Pierre Ruel, notaire. Celui-ci y construit sa résidence qu'il habitera jusqu'à son décès en 1932. Par la suite, la maison fut louée. C'est en 1937 que Charles Frenette, marchand de tabac, achète la maison. Il la rénove et l'agrandit. Il ne l'habitera pas longtemps, car il décède en 1941. Sa femme et une de ses filles l'habiteront plusieurs années. En 1978, sa petite-fille, Charlotte, achète la maison pour en faire une galerie d'art. À cette époque, elle organise plusieurs expositions avec des peintres connus et moins connus tels que Riopelle, Giguère, Tremblay, Bellefleur, Pellan, Kitie Bruneau, Édouard Lachapelle et Gaétan Lacroix de Saint-Charles. Quelques années plus tard, elle y ouvrira un gîte. Au décès de Charlotte en 1995, ce sera la fermeture de la galerie et, quelques années plus tard, celle du gîte. Monique Frenette continue d'habiter cette maison pleine de souvenirs et d'heureux événements. D'après les commentaires reçus, les gens furent enchantés de cette visite.

La chapelle de l'Assomption

La chapelle fut reconstruite en bardeaux de cèdre en 1884 et depuis, elle est demeurée dans un état de parfaite conservation. À l'automne 1978, Charlotte Frenette, propriétaire de la maison voisine, entretenait l'idée d'en faire peindre l'intérieur. Elle s'informa auprès du curé de l'époque, le curé Morency, pour que soit autorisée cette idée de décoration pour le moins personnelle.

C'est donc à l'artiste-peintre montréalais, ami de Charlotte, que revient le privilège d'y peindre des fresques. Édouard Jeannotte dit Lachapelle fit ses études au collège de L'Assomption. Quelle coïncidence ! À la demande de Charlotte de peindre une fresque à l'intérieur de la chapelle, Édouard a répondu : «À défaut d'avoir peint la chapelle Sixtine, je vais peindre la chapelle l'Assomption». L'automne, l'hiver, le printemps, l'été, la nuit et le jour, voilà les thèmes qui composent désormais l'intérieur de la petite chapelle plus que centenaire, sise sur la rue principale à Saint-Charles-de-Bellechasse.



Murale peinte par l'artiste Édouard Lachapelle sur le thème des saisons
Crédit photo : Chantal Beaugard

M. Lachapelle a participé à diverses expositions de groupe et exposé plusieurs fois en solo. Plusieurs de ses toiles figurent également parmi la collection du Séminaire de Québec et la collection Art et Industrie du Musée du Québec à Paris. L'on en retrouve également à l'ambassade du Canada à Paris ainsi qu'à l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Ottawa. En 1978, le Ministère des Affaires Intergouvernementales véhicule en France une exposition itinérante des oeuvres de Lachapelle et ce, pour deux ans. Présentement, il peint encore et dernièrement, il a donné une oeuvre à la fondation du conservatoire de musique et d'art du Québec pour souligner le fait qu'il a enseigné l'histoire de l'art au Conservatoire de musique de Montréal pendant 22 ans.

◇ Guide lors de la visite, Monique Frenette est propriétaire de la maison Frenette. Guide lors de la visite de la chapelle, Solange Frenette occupe la résidence voisine située au cœur du beau village de Saint-Charles-de-Bellechasse.

VISITES DU DIMANCHE 2014

La programmation de la saison 2014 est déjà établie. Nous vous invitons à bloquer vos horaires immédiatement pour une saison qui s'annonce exceptionnelle.

CALENDRIER

25 mai	Scotstown en Estrie : histoire de son peuplement écossais et de la cohabitation religieuse de cette communauté autour de ses églises Unie (1882), Presbytérienne (1927), Anglicane (c. 1900) et Catholique (1954)
29 juin	Saint-Casimir – Centre du Québec : familles-souches et patrimoine bâti, maisons anciennes et église de style roman
13 juillet	L'Acadie en Montégérie: une suite au «Grand Déangement» de 1755 ainsi qu'un des plus beaux chemins couverts entre les trois composantes que sont l'église, la sacristie et le presbytère
24 août	Saint-Alexis-des-Monts et Sainte-Angèle-de-Prémont en Mauricie : patrimoine agricole et artisanal

Comme toujours, les visites de maisons anciennes organisées par l'APMAQ sont des activités très prisées des membres. Souvent, certains sont déçus quand ils se voient refuser l'accès à une visite si le nombre limite de 80 participants est atteint. Cette année, nous maintiendrons rigoureusement ce plafond qui nous est imposé par un souci de respect envers nos hôtes.

De plus, pour faciliter l'arrivée des participants à une visite du dimanche, et rendre votre expérience plus agréable, le comité des événements a mis en place un nouveau système de réservation et de paiement.

Ainsi, cette année, deux choix s'offrent à vous :

Option A : Se procurer un billet de saison pour la somme de 25 \$ par personne, ce qui réserve automatiquement votre place à chacune des quatre visites du dimanche mentionnées ci-haut. Une fois émis, ce billet ne sera pas remboursable mais, dans l'éventualité où le propriétaire du billet est dans l'impossibilité de participer à l'une ou l'autre des activités prévues, ce dernier peut l'offrir à un autre membre de l'APMAQ en avertissant le secrétariat au moins deux semaines avant l'activité.

Nous mettons de côté 50 places pour ce mode de réservation et de paiement. Premiers arrivés, premiers servis. Ceux et celles qui désirent se prévaloir de cette option doivent nous faire part de leur intention par courriel ou par téléphone. Votre place sera assurée sur réception du paiement.

Option B : Dans ce cas, nous bloquons 30 places par visite. Une personne peut donc s'inscrire à un nombre plus restreint de visites, selon ses préférences. Le coût est de 10 \$ par personne pour chaque visite. Vous pouvez réserver votre place à l'avance et tout comme dans l'option A, le billet n'est pas remboursable mais il est transférable à un membre en règle de l'APMAQ. Encore une fois, premiers arrivés, premiers servis.

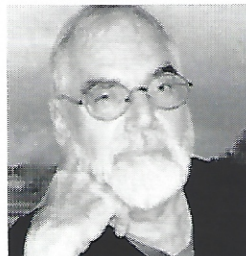
Nous vous conseillons fortement de ne pas reporter à plus tard votre décision de participer aux visites du dimanche pour vous éviter des déceptions. N'oubliez pas, premiers arrivés, premiers servis.

CONGRÈS 2014

Le prochain congrès se déroulera à Shawinigan du 19 au 21 septembre prochain, à la Maison de la Culture Francis-Brisson. Nous serons heureux de vous accueillir en grand nombre pour découvrir le patrimoine industriel et résidentiel de la région. Nous élaborerons davantage sur la programmation et les visites résidentielles anticipées dans les prochains numéros de La Lucarne.

IN MEMORIAM

Richard Marcil (1952-2013)



Le 2 septembre 2013, est décédé, dans la force de l'âge, Richard Marcil. Conjoint d'Yolande Gingras, nous l'avons mieux connu comme guide lors de la visite de l'APMAQ à L'Assomption en août 2012. À Yolande et à ses enfants, nous présentons nos plus sincères condoléances.

JULIEN GAGNON ET LE MOULIN DU PETIT-SAULT

Membre de l'APMAQ et fervent défenseur du Moulin du Petit-Sault de l'Île-Verte, Julien Gagnon nous a de nouveau alerté face à la situation de ce bâtiment qui est toujours et de plus en plus en ruine. Une dégradation accrue du site est observée tel que l'a montré un reportage diffusé cet automne à la télévision de Radio-Canada / Rimouski. Voir l'article écrit par Anita Caron dans La Lucarne été 2012, p. 4 et une lettre de M. Gagnon, aut, 2012, p.6.

MARIE-JOSÉE LEMAIRE-CAPLETTE

Dans le cadre de son congrès annuel tenu le 9 octobre dernier, la Société des musées québécois (SMQ) a remis le Prix Relève à Marie-Josée Lemaire-Caplette, chargée de projet et responsable des communications à l'Écomusée du fier monde. Le but de ce prix est de souligner le talent d'un professionnel s'étant démarqué au cours de sa jeune carrière. Marie-Josée a travaillé pour l'APMAQ en tant que coordonnatrice en 2007. Sincères félicitations et meilleurs vœux pour l'avenir !

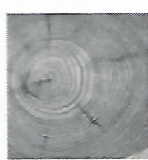
MISE EN VALEUR DE L'ÎLOT SAINT-PIERRE

Faubourg Saint-Laurent à Montréal

L'Écomusée tient présentement une exposition portant sur L'héritage des Oblats O.M.I., missionnaires qui oeuvrent dans le quartier depuis le 19e siècle. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 2 mars 2014, lève le voile sur un projet de revitalisation de l'Îlot Saint-Pierre-Apôtre, un quadrilatère situé à proximité de la tour de Radio Canada.

Ce projet de sauvegarde et de requalification des bâtiments d'un quadrilatère complet où se trouve, entre autres, le Centre Saint-Pierre, le presbytère et l'église Saint-Pierre-Apôtre ainsi que la Maîtrise, fera l'objet d'une conférence publique le mercredi 29 janvier 2014 à 19h.

Renseignements : 514 528-8444 / ecomusee.qc.ca



Rénovation et Ébénisterie Québec-Charlevoix inc.

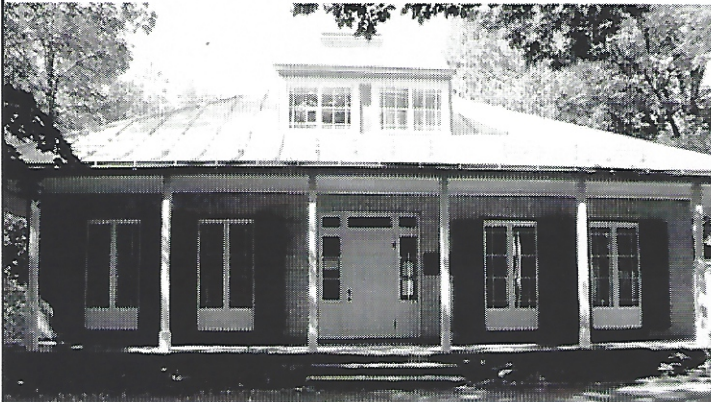
Yves Bourassa, ébéniste artisan
CCQ: Compagnon charpentier-menuisier

Téléphone: 418 930-5377
Couzuel.yves.bourassa112@gmail.com

Après 23 ans comme ébéniste à l'Assemblée nationale du Québec, j'offre mes services au public pour rénover et restaurer les maisons et meubles ancestraux.

Contactez-moi pour la conception et restauration de mobilier de tous genres: cuisine, salle de bain, armoires, ébénisterie d'art, sculpture ornementale et feuille d'or, fenestration d'époque, etc.

COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !



Profitez de notre expérience
 de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
 pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
 Beauport (Québec), G1E 2E4
 Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
 web : www.coupe-froid.com
 Licence RBQ : 2732-1165-36



**TOITURES
 VERSANT NORD**

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de
 toitures en tôle pincée, à baguette,
 à la canadienne

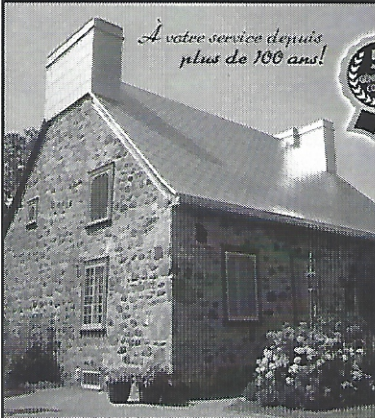
• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



11, 15^e avenue, Deux-Montagnes (Québec) J7R 6P6

Jean-François Éthier, président

Cell. : (514) 887-1770



*À votre service depuis
 plus de 100 ans!*



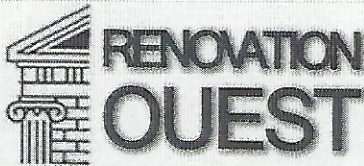
FERBLANTIER COUVREUR

Installation, réfection et réparation de toitures
 métalliques pour maisons ancestrales ou maisons
 neuves, bâtiments commerciaux ou religieux, on
 s'adapte à la méthode désirée (joints pincés, à la
 canadienne ou à baguettes) et au revêtement
 choisis (acier inoxydable, stainless steel, cuivre,
 acier prépeint, galvalume, acier galvanisé, etc.)

J. Corbeil et fils est une référence respectée dans le milieu des
 métiers traditionnels au Québec, depuis plus de 100 ans.

ESTIMATION GRATUITE
 T. (450) 835-2851

www.toiturecorbeil.com



MAÇONNERIE PATRIMOINIALE/RÉNOVIATION
 HERITAGE RENOVATION

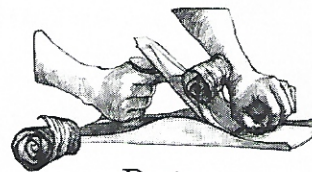
Expertise/Estimation Gratuite

Tél. : 514 425-5552 / R.B.Q : 5653-9893-01

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune
 façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs
 services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux
 services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses
 réalisations antérieures.

**Ebénisterie
 Pelletier & fils**

Gardien du patrimoine depuis 1890



Portes,
 fenêtres, balcons
 et projets spéciaux.

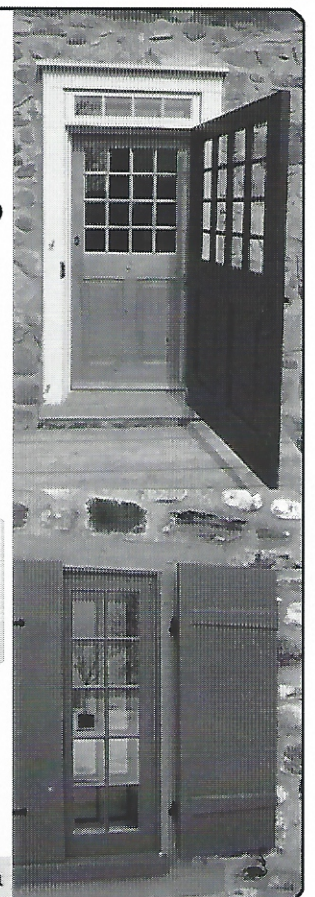
Récipiendaire du *Prix
 de l'artisan de l'Opération
 patrimoine architectural
 de Montréal 2010.*

Membre artisan
 professionnel CMAQ



450-793-4550

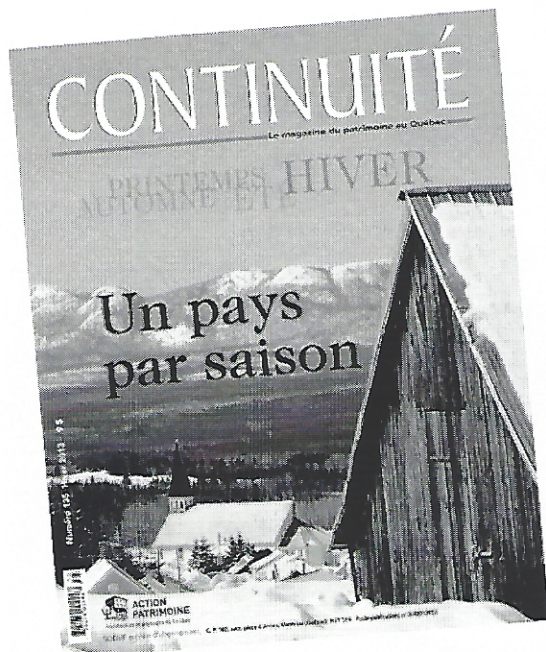
www.ebenisteriepelletieretfils.com



Pour vous tenir à l'affût de l'ACTUALITÉ PATRIMONIALE

Pour découvrir DES BIJOUX DE MAISONS ANCIENNES

Pour lire des conseils de RESTAURATION d'un architecte



Abonnez-vous à *Continuité* !

Et comme les amis des maisons anciennes sont aussi nos amis, voici une offre spéciale pour les membres de l'APMAQ :

20% de rabais

sur l'abonnement individuel d'un an
(4 numéros pour seulement 25,60 \$)

Profitez-en dès maintenant !

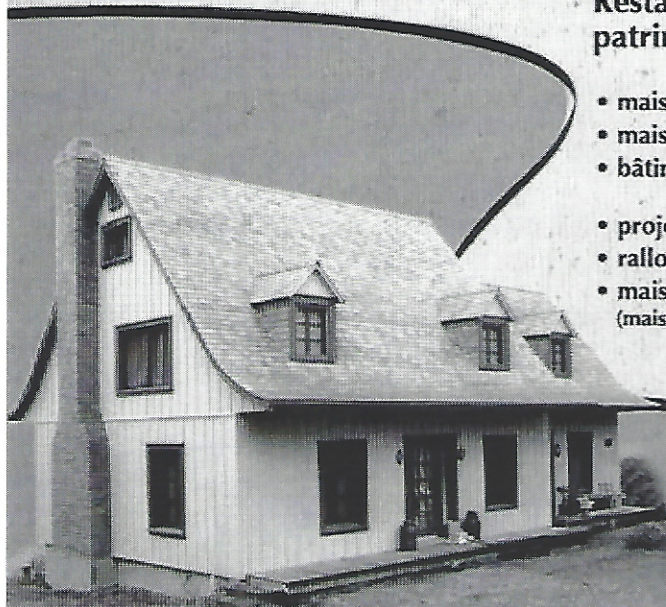
www.magazinecontinuite.qc.ca



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, réfection et construction de bâtiments patrimoniaux et ancestraux.

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeau de cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybride
(maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)



En collaboration avec André Bolduc
Restaurateur de maisons Québécoises,
chroniqueur pour *Passion Maison*
et auteur du livre *L'art de restaurer
une maison ancienne*.



514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com

- ❖ corniche architecturale
- ❖ toiture à la canadienne
- ❖ toiture à baguette
- ❖ maison ancestrale
- ❖ ardoise / cuivre

« Le résultat obtenu est de GRANDE QUALITÉ et respecte le caractère original des éléments architecturaux. »

- PRIX DE L'ARTISAN 2011

Pascal Grenier / 514.346.3691 / www.ferblanteriembr.com



R.B.Q.: 2617-6594-75

Toitures traditionnelles

LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.

- *A baguettes
- *A joint debouts
- *A la canadienne

- *Moultures
- *Corniches
- *Mansardes

- *Acier
- *Cuivre
- *Ardoise

1212, rue Tellier, Laval,
Qc H7C 2H2

Bur: (450) 661-9737
Fax: (450) 661-2713

www.tole-bec.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Prix de l'APMAQ 2014 - Appel de candidatures

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a œuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Admissibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être admissibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- le curriculum vitae de la personne dont la candidature est proposée;
 - une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
 - une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature ;
 - au moins trois lettres d'appui signées par des personnes dont la compétence est reconnue dans le domaine du patrimoine ;
 - un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine : dossier de presse (maximum 20 pages), photos et autres documents (maximum de 5 pages).
- Le dossier complet doit être envoyé par courriel à apmaq@globetrotter.net en format PDF.

PRIX THÉRÈSE-ROMER*

Le prix Thérèse-Romer a été créé, en 2005, dans le but de reconnaître la contribution des membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne, extérieur et intérieur, c'est-à-dire d'un bâtiment qui a eu ou qui a encore une fonction résidentielle.

Admissibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ, depuis deux ans, sont admissibles. Les personnes admissibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également poser la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- Respect du style du bâtiment;
- Choix des matériaux;
- Souci des éléments caractéristiques;
- Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
 - Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.
 - Les candidats doivent s'adresser au secrétariat pour obtenir le Guide de présentation des candidatures et la Grille de pondération.
- Le dossier complet doit être envoyé par courriel à apmaq@globetrotter.net en format PDF.

Afin de participer au mandat éducatif de l'APMAQ, il est souhaitable que le récipiendaire du Prix Thérèse-Romer ouvre sa maison aux membres de l'APMAQ dans le cadre d'une visite guidée.

Jury

Un jury de cinq personnes dont au moins trois membres de l'APMAQ provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Le jury étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 30 avril 2014.

Présentation des prix : Les prix sont présentés aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de APMAQ
2050 rue Amherst,
Montréal, Qc, H2L 3L8
apmaq@globetrotter.net | maisons-anciennes.qc.ca

LES LAURÉATS

Prix Robert-Lionel-Séguin

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beaudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009), Pierre Lahoud (2010), Gabriel Deschambault (2011), Serge Viau (2012), Josette Michaud et Pierre Beaupré (2013)

Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Claessens et Constance Fréchette (2007), Henriette Legault et Austin Reed (2008) Christine Desbiens et Félix-André Têtu (2009), Vicky Hamel et Marc-André Melançon (2010), Maryse Gagnon et Christian Chartier (2011), André Watier (2012) Isabelle Paradis et Pierre Laforest (2013)